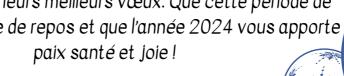


vous adressent leurs meilleurs vœux. Que cette période de fêtes soit source de repos et que l'année 2024 vous apporte paix santé et joie!



Parking Collot





Nous sommes en négociation avec la région et le département pour un accompagnement financier et EDF pour les raccordement des bornes de recharges. Le plan cidessous est consultable en Mairie.

Ancienne Gendarmerie



Nombreux sont ceux attachés à la préservation du patrimoine. La rénovation énergétique de l'ancienne gendarmerie fait craindre un anonymat architecturale.

Voilà la photo actuelle de l'ancienne gendarmerie :



Et voici à quoi elle ressemblera une fois les travaux terminés:







Nous vous rappelons que le stationnement sur la Place du Général De Gaulle est en Zone Bleue. Votre disque est donc obligatoire. Même s'ils n'étaient pas encore effectifs, la mise en place des contrôles débutera au 1er décembre 2023.



Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables _ Extrait de la délibération du conseil du 22/11/2023

2023_09_05 - Planification énergétique des territoires à travers l'élaboration de zones d'accélération des énergies renouvelables : identification des zones

Rapporteur: M. le Maire

En application des dispositions de la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables, promulguée en mars 2023 et, la phase de concertation territoriale, il appartient à l'assemblée d'identifier, ou non, sur son territoire, les zones d'accélération où elle souhaite prioritairement voir des projets d'énergie renouvelables s'implanter et d'élaborer un schéma de développement.

Pour ce faire une concertation a été conduite avec information préalable dans chaque foyer de la commune via la distribution d'un prospectus explicatif. Les moyens permettant à chacun de s'exprimer ont été : registre en mairie, adresse mail spécifique, et 3 permanences des élus sur une période de 4 semaines consécutives.

Le sujet porte sur les 4 techniques ENR principales et la capacité à implantation sur le territoire. Concernant l'Eolien, les avis reçus viennent conforter la position négative de la commune en regard du développement anarchique sur le bassin de vie et la saturation visuelle qui l'accompagne.

Concernant la Méthanisation, 2 équipements sont en projets avancés dans un rayon de moins de 10 Km autour de la commune et aucune conduite de gaz ne passe à proximité immédiate du terroir communal.

Il semble raisonnable de mesurer le retour d'expérience de ces dits équipements avant toute réponse.

Concernant la Géothermie, aucun élément du dossier ne permet d'en mesurer la présence potentielle et aucun équipement ne semble sur ce territoire être utilisateur en devenir.

Concernant le Photovoltaïque, des réflexions sont engagées par des gestionnaires de foncier agricole et les connaissances sur ce sujet au sein du conseil ne permettent pas un quelconque fléchage des espaces à privilégier.

Il est noté que selon les données connues à ce jour, notre territoire du futur SCOT soit déjà à horizon 10 Ans largement « exportateur » d'énergie électrique.

Enfin il apparait le faible nombre de contributeurs associé au fait que les élus n'ont pas le savoir, le niveau d'expertise et les éléments qui leur permettraient de retenir des zones définies d'accélération et le type d'énergie renouvelable sur la commune d'Esternay,

Par adoption des motifs exposés par le Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des votes exprimés :

Article 1er - De ne pas définir ni proposer de zones d'accélération.

Article 2 – La présente décision sera transmise au référent préfectoral et à la Communauté de Communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais pour débat au sein du conseil communautaire portant sur la cohérence des zones identifiée avec le projet du territoire.

15 voix pour



Route Nationale 4

Une lueur d'espoir sur la sécurisation de la route nationale avec la prise en responsabilité de la Région Grand Est.

Le conseil municipal s'est immédiatement manifesté lors de sa dernière séance pour rappeler les engagements Etat/Région non honorés à ce jour.

Le conseil a donc voté en séance :

- De réaffirmer sa demande auprès de la Région Grand Est dans le cadre de la convention de mise à disposition expérimentale signée avec l'Etat.
- De demander qu'une opération d'aménagement de sécurité soit portée à l'étude et les financements inscrits au volet routier de la Région Grand Est.
- De charger M. le Maire à intenter toute action nécessaire à l'exécution de la présente délibération qui sera notifiée à Monsieur le Président de la Région Grand Est.

Rénovation du Campanile



Le travail du bois et ses ajustements respectueux des techniques anciennes et des plans d'origine demande un peu plus de temps à notre professionnel local.

La confiance dans la qualité du résultat l'emporte sur notre impatience et autorise ce retard sur notre prévision.

L'ensemble bénéficiera d'un épi et sa girouette disparus de longue date mais présents à la création.





Recensement de la population 2024







Retour sur la fête du Livre



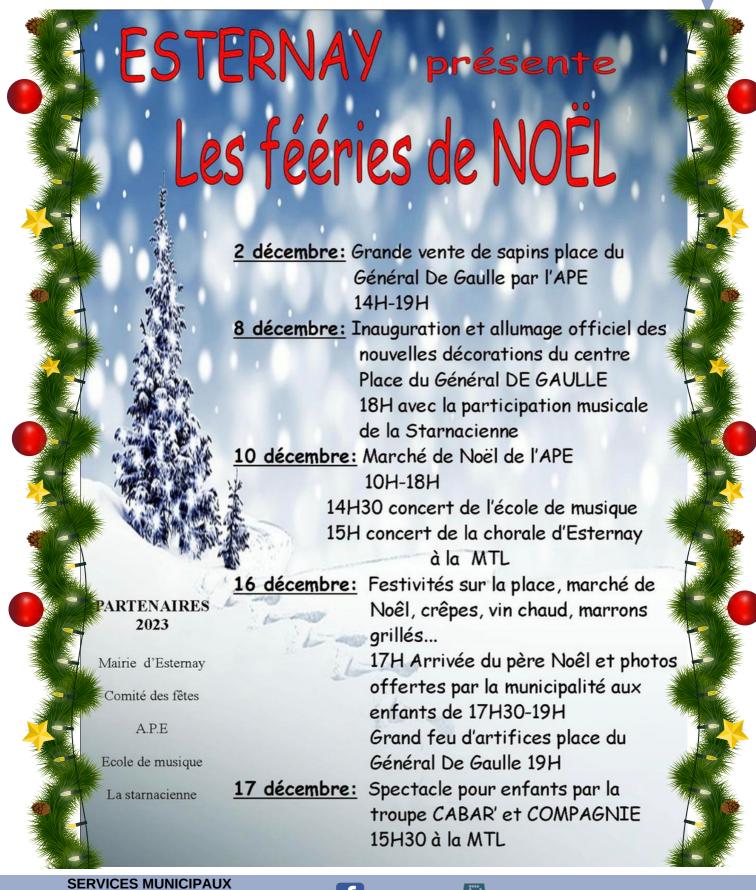
Cette 12 ème édition de la Fête du Livre d'Esternay a tenu toutes ses promesses avec un public conquis, des auteurs comblés et un soleil radieux. Cette édition s'est voulu éclectique, entre romans policiers, BD, ouvrages jeunesse, sociétés savantes ...

Les 35 auteurs ont répondu avec enthousiasme pour être présents à cette 12 ème édition qui s'est tenue à la Maison du Temps Libre le 01/10/2023. Ce succès est dû à la collaboration étroite entre la municipalité, le FREPE, la médiathèque et Jean-François Maillet, l'initiateur de la manifestation.

Notons aussi la participation active de Crédit Agricole du Nord Est, la librairie Hémard de Sézanne ainsi que la présence des stands de la Médiathèque intercommunale La Gare et de la Ludothèque Jouelejeu de Villenauxe-la-Grande.

Des rencontres avec l'illustrateur Jean-Claude Gibert et un atelier de dessin avec Yann Lovato ont été organisés pour les enfants. Les dessins des enfants ont été affichés dans le hall de la MTL et la prochaine édition est prévue pour le 6 octobre 2024.

Animations et Festivités



Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00, le Samedi de 9h00 à 12h00

10 place du Général de Gaulle 03.26.81.50.23 accueil.mairie@esternay.com - www.esternay.com / @EsternayInfos





Retrouvez toutes les infos de la commune sur Facebook, PanneauPocket (gratuit et anonyme) et sur notre site Internet (CR des conseils municipaux, Robinette...)!